

**MINISTRE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE
DIRECTION GENERALE DE LA SANTE
CENTRE DE CRISE SANITAIRE**

DATE : 23/04/2020

REFERENCE : MARS N°2020_41

OBJET : DISTRIBUTION DES RESPIRATEURS OSIRIS 3

Pour action

☒ Etablissements hospitaliers

☒ SAMU / Centre 15

Service(s) concerné(s) : Urgences, SAMU, ORL, Pneumologie, Réanimation, SMIT, Gériatrie, SSR, EHPAD,

Pour information

☒ DGOS

☒ ARS

☒ SpF

☐ DGCS

☒ ARS de Zone

☐ ANSM

☐ Autre :

Mesdames, Messieurs,

Dans le contexte de la prise en charge actuelle des patients COVID19, il est important de rappeler la nécessité d'augmenter les capacités d'assistance respiratoire des patients pris en charge notamment via l'aide inspiratoire et le monitoring des volumes aux Urgences.

Pour cela, l'Etat a constitué un stock de respirateurs OSIRIS 3 et les premières livraisons en provenance d'Air liquide auront lieu au cours de cette semaine 17.

Ces respirateurs permettent la prise en charge de patients adultes ou enfants pour des urgences, du transport, du transfert intra-hospitalier et du réveil post-opératoire.

Une partie du stock des OSIRIS 3 va permettre de remplacer la totalité du parc existant des respirateurs OSIRIS 1 et 2 acquis dans le cadre du plan BIOTOX faisant partie actuellement des moyens tactiques immédiatement mobilisables en cas d'évènement sanitaire exceptionnel.

Pour rappel, les respirateurs de type OSIRIS 1 et 2 ont été cédés gratuitement en 2003 à 21 établissements de santé métropolitains et ultramarins, 3 établissements de santé par zone de défense en métropole et 1 établissement de santé par zone ultramarine, selon la clé de répartition de 1 respirateur pour 30 000 habitants.

En avril 2020, le positionnement des OSIRIS 3 nouvellement acquis va être réalisé au sein de tous les SAMU du territoire national selon une règle d'attribution basée sur la population de chaque département.

De façon identique aux respirateurs de 1^{ère} et de 2^{ème} génération, les OSIRIS 3 seront gérés et placés sous la responsabilité des établissements de santé. Leur maintenance s'effectuera via la MIG 003 « Acquisition et maintenance des moyens zonaux ».

Chaque respirateur OSIRIS 3 livré sera accompagné de 8 circuits captifs.

La reprise des OSIRIS 1 et 2 sera programmée dans les mois à venir pour un retour vers la plateforme nationale de stockage de Santé publique France.

Ces respirateurs OSIRIS 3 appartenant aux stocks tactiques des établissements de santé comme les postes sanitaires mobiles devront être régulièrement utilisés au sein des SAMU afin de permettre leur appropriation.

Pr. Jérôme Salomon

Directeur Général de la Santé

Signé

DIFFUSION RESTREINTE